

Avenue de Verdun

Ce secteur, situé en zone de première couronne, marque une séquence particulière de la grande traversée de Voiron qui va de Paviot à la zone des Blanchisseries.

A l'amont d'une séquence paysagère bien caractérisée (insertion d'une « voie nouvelle » des années 1960 dans le terrain naturel), cette section inaugure la séquence allant de la jonction avec la rue faubourg Sermorens et le futur accès au nouvel hôpital au giratoire de la Brunerie marquant la fin de la ville « régulière » (bâti accompagnant l'espace public).

Les attentes actuelles par rapport à ces espaces encore trop « routiers » de la ville demandent de maîtriser leur évolution vers une moindre spécialisation sous le signe unique du « passage des voitures ». La réduction du nombre de voies, la migration vers un espace public ouvert à d'autres usages, piétons, cycles etc... commandent aussi de maîtriser la rive bâtie de cette section encore vierge de construction.

Un recul du bâti organisé en front continu permettrait de correspondre à la fois aux caractéristiques de cette section tout en donnant aux espaces ainsi « conquis » les fonctions de :

- servir d'espace tampon entre la voie et les constructions ;
- permettre une desserte verte et protégée des constructions à venir ;
- accompagner la voie publique à l'identique de la rive opposée par des espaces d'agrément et à vitesse réduite ;
- accompagner la voirie par un front bâti protégé des nuisances d'une trop grande proximité.

Il s'agit de signer en fait à la fois la vitalité de la ville régulière et le rapport maîtrisé à l'espace public en déployant toutes les ressources des catégories d'espaces dits « intermédiaires » garants d'un rapport maîtrisé (nuisances, accès et sorties, circulations douces) à l'avenue.

